

Plan de Prévention et de Mise en Sureté

Le PPMS a pour objectif la protection des élèves

Information aux parents

Depuis la rentrée 2016, les mesures de sécurité dans les établissements scolaires sont renforcées. Il y a maintenant 3 types d'exercice :

- exercice incendie (trimestriels)
- exercice de mise à l'abri
- exercice de mise en sureté type intrusion

les 2 premiers types d'exercice sont une mise en sureté par rapport à un risque matériel (incendie, tempête, nuage toxique). La mise en sécurité consiste à s'écarter du danger soit en évacuant soit en se confinant.

Le dernier type d'exercice diffère des autres exercices de mise en sureté dans la mesure où le danger serait à l'intérieur et non à l'extérieur et dû à des individus malveillants.

Les consignes en sont très différentes.

Elles sont en 3 points :

- 1) S'échapper (si possible)**
- 2) Se cacher**
- 3) Alerter**

L'ensemble des consignes sont présentées dans cette plaquette. Y est présentée également la conduite à tenir des parents

Chaque professeur principal interviendra auprès de sa classe pour présenter les 3 types d'exercices et les mesures à mettre en place.

Il est important que chacun donne à ces exercices sérieux et rigueur. Ils nous permettent de vérifier la pertinence des consignes au niveau local et l'acquisition de réflexes de mise en pratique pour chacun.

Pour type d'exercice de mise en sureté, les entrées et les sorties sont impossibles pendant la durée de celui-ci.

Consignes à mettre en œuvre pour chaque type d'exercice

La sauvegarde des personnes est la priorité.

Exercice D'ALERTE INCENDIE

La conduite des pompiers est différente s'il y a quelqu'un dans les bâtiments ou non. Il est donc essentiel dans les tous premiers instants, de procéder à l'évacuation et de pouvoir recenser tous les élèves et le personnel.

Chaque professeur et surveillant en permanence doit :

- Faire évacuer tous les élèves et le personnel.
- Fermer les fenêtres.
- Faire sortir dans le calme les élèves.
- Sortir le dernier en fermant la porte (attention : ne pas fermer à clef).
- Ne pas empêcher la fermeture des portes coupe-feu.
- Conduire les élèves dans la cour.
- Procéder au contrôle des présents et signaler au Principal ou à la Principale Adjointe toute absence.

Exercice type Mise à l'Abri

La mise à l'abri (MAA) dans un bâtiment en dur peut être

- Une mise à l'abri simple - sans confinement (tempête par exemple) ;
- Une mise à l'abri améliorée - avec « confinement » (nuage toxique ...).

Exercice type intrusion

Les 3 consignes sont

- 1) S'échapper (si possible)
- 2) Se cacher
- 3) Alerter

C'est l'adulte en charge du groupe qui prend l'initiative des actions à mettre en place



Information des familles

les bons réflexes en cas d'accident majeur

En cas d'alerte :

- **N'allez pas vers les lieux du sinistre.**

Vous iriez au devant du danger.



- **Abritez-vous.**

- **Écoutez la radio.**

Respectez les consignes des autorités.



Fréquences :

- **France Inter : 87.8 MHz**

- **France Bleu Ile-de-France : 107.1 MHz**

(radio locale conventionnée par le Préfet)



- **N'allez pas chercher votre enfant à l'école**

pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.

Un **plan de mise en sûreté des élèves (PPMS)**
a été prévu dans son établissement.



- **Ne téléphonez pas.**

N'encombrez pas les réseaux.

Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires
ou subjectives **n'émanant pas des autorités** (celles recueillies auprès
d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr**



Pour en savoir plus : www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste



Partie à coller